

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille vingt-cinq, et le 18 août à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane AUGU, Maire,

Date de convocation du Conseil municipal : le 13/08/2025,

Présents : M. Stéphane AUGU, Mme Marie-Pierre PLEURDEAU, M. Olivier BOUISSOU, Mme Séverine HEFTI-BOYER, M. Pascal PLANCHANT, Mme Sandra JOVANOVIC, Mme Bénédicte CHEVALIER, M. Michaël LECOMTE, Mme Cécile DESCHAMPS, M. Jules VERNIER, M. Jean DE MAISTRE, M. Philippe RÉDRÉAU et M. Laurent BOSSÉ.

Absents excusés : Mme Josianne BOUGRIER et M. Sébastien FRUGIER.

Un scrutin a eu lieu, Mme Marie-Pierre PLEURDEAU a été élue secrétaire.

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2025, Monsieur le Maire propose d'étudier les sujets figurant à l'ordre du jour :

2025.8.1/ CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE À 29,90/35^{ème}

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Marie-Pierre PLEURDEAU qui évoque de nouveau la situation de la cantine scolaire. L'association a été dissoute à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire et la mairie a dû lancer un appel d'offres, accompagnée par l'ADAC (Agence départementale d'aide aux collectivités), pour trouver un prestataire qui confectionnera les repas sur place dès la rentrée de septembre 2025. Afin de pouvoir organiser le service de restauration scolaire il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à 29,90/35^{ème} afin de regrouper plusieurs missions qui étaient d'ordinaire attribuées à des agents contractuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'Adjoint technique stagiaire à 29,90/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2025 pour l'organisation du service de la restauration scolaire, la réalisation de l'entretien des bâtiments communaux et une mission de coordination. Monsieur le Maire est autorisé à nommer la personne de son choix et à signer tous les documents afférents à cette création.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h30 et fixe le prochain Conseil municipal au lundi 15 septembre à 20h.

Noms	Signature
M. AUGU Stéphane	

Mme PLEURDEAU Marie-Pierre	
M. BOUISSOU Olivier	
Mme HEFTI-BOYER Séverine	
M. PLANCHANT Pascal	
Mme BOUGRIER Josianne	Absente excusée
Mme JOVANOVIC Sandra	
Mme CHEVALIER Bénédicte	
M. LECOMTE Michaël	
M. FRUGIER Sébastien	Absent excusé
Mme DESCHAMPS Cécile	
M. VERNIER Jules	
M. DE MAISTRE Jean	
M. RÉDRÉAU Philippe	
M. BOSSÉ Laurent	